

Synthèse des néo-diplômés 2020

La Fédération nationale des orthophonistes (FNEO) a réalisé, comme depuis plusieurs années, une enquête portant sur le devenir de la promotion diplômée en 2020. 55,6% des néo-diplômés ont répondu à cette enquête soit 424 sur 762.

Les étudiants interrogés proviennent des Centres de formation universitaire en orthophonie (CFUO) d'Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Tours. Il s'agit de tous les CFUO exceptés ceux de Clermont-Ferrand, Brest et Rennes qui n'ont pas encore de promotion diplômée.

L'enquête a été ouverte du 18 juillet au 25 septembre 2020. Certaines analyses des données sont longitudinales, c'est-à-dire qu'elles comparent les chiffres obtenus sur plusieurs années. Il est donc important de préciser que l'absence de chiffres pour 2017 est due à « l'année blanche » pendant laquelle aucun étudiant n'a été diplômé, en raison d'un allongement de la durée d'études de 4 à 5 ans à la rentrée 2013.

Le questionnaire comportait une cinquantaine de questions divisées en 13 rubriques. Certaines questions étaient accessibles en fonction des réponses précédentes. Par exemple, le néo-diplômé n'était pas dirigé vers les mêmes questions s'il déclarait avoir un emploi ou ne pas en avoir. Cela explique pourquoi le nombre de réponses à certaines questions est inférieur à 424. De plus, certaines questions étaient à choix multiples, aussi le nombre de réponses à celles-ci peut-être supérieur à 424.

L'analyse des réponses nous permet d'obtenir un indicateur précis des choix d'entrée dans la vie active des jeunes diplômés, notamment concernant les modes et lieux d'installation, les facteurs influençant ces choix, et l'influence des stages sur l'installation.

La FNEO a donc le plaisir de vous présenter la synthèse 2020 de l'enquête des néo-diplômés. Nous remercions tous les répondants à ce questionnaire et vous souhaitons un bon début dans la vie active ainsi qu'une vie professionnelle épanouie.

Le Bureau national de la FNEO 2019-2020

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

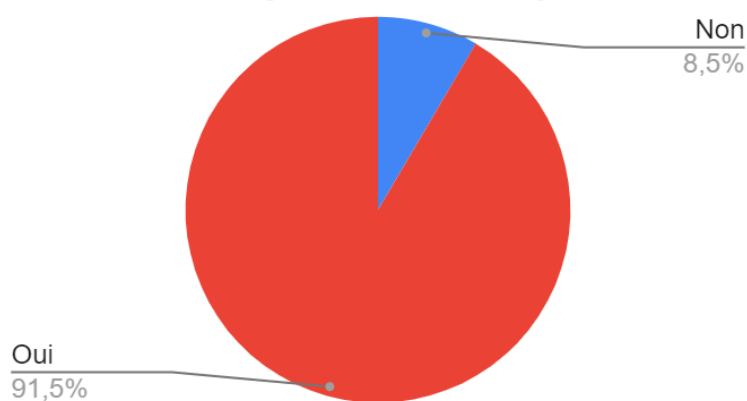
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Insertion professionnelle

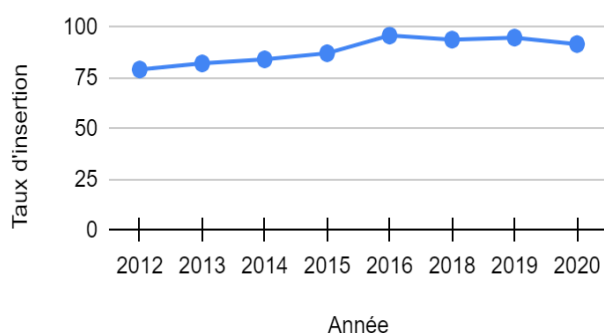
Généralités

As-tu déjà trouvé un emploi ?



91,5% des répondants ont affirmé avoir trouvé un emploi. Ce taux d'insertion professionnelle est stable depuis plusieurs années puisqu'il était de 94,7% en 2019, de 93,7% en 2018 et de 95,7% en 2017 (voir graphique ci-dessous). Sa hauteur peut s'expliquer par le fait que **l'offre d'emploi est supérieure à la demande**. En effet, l'entrée en études d'orthophonie est soumise à un quota qui ne permet pas de répondre aux besoins du territoire.

Evolution du taux d'insertion professionnelle des néo-diplômés



CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

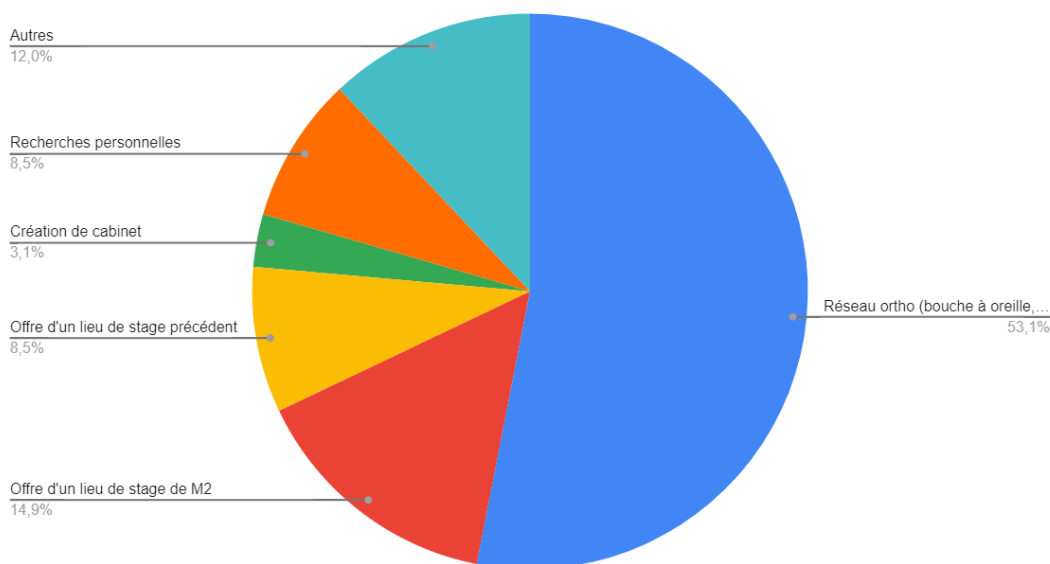
07.63.64.01.11

La légère baisse du taux d'insertion professionnelle de cette année 2020 peut s'expliquer par le fait que le questionnaire s'est clos en septembre, soit quelques semaines plus tôt que les 4 années précédentes. De plus, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a parfois contraint les centres de formation à repousser la date de diplôme des étudiants.

Sur les 36 personnes qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, 24 n'ont pas commencé à chercher, 9 n'ont pas trouvé de poste qui leur convienne, 2 poursuivent leurs études à plein temps et 1 personne a vu sa date de diplôme décalée. Ainsi, le fait de ne pas avoir d'emploi représente un choix pour la majeure partie des répondants.

Source de l'offre d'emploi

Répartition des néo-diplômés en fonction de leur source d'emploi



Nous nous sommes ensuite intéressés à la façon dont les néo-diplômés trouvent leur premier emploi. On constate ainsi que le **réseau orthophonique**, c'est à dire le bouche à oreille, les réseaux sociaux ou encore les mailings, est le moyen le plus utilisé par les néo-diplômés puisque **53,1%** d'entre eux ont trouvé leur premier emploi par ce biais. On constate également que les **stages représentent une source d'emploi**

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

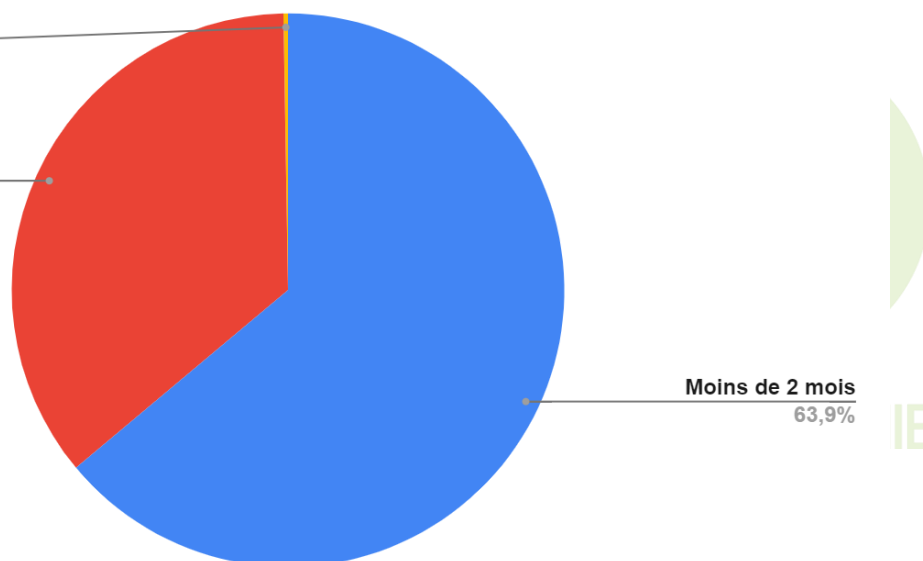
importante pour les néo-diplômés puisque **14,9%** d'entre eux ont trouvé un emploi via un stage de M2 et **8,9%** via un stage d'une année précédente. L'influence des stages est donc non-négligeable et il apparaît nécessaire que les étudiants puissent bénéficier d'indemnisations des frais liés aux stages afin qu'ils ne soient pas soumis à des contraintes financières. Cela leur permettrait de partir réaliser leurs stages plus loin, notamment dans les zones très sous-dotées en orthophonistes.

Délai d'installation après le diplôme

Délai d'installation des néo-diplômés

Plus de 6 mois
0,3%

Entre 2 mois et 6 mois
35,8%



On constate sur ce graphique que **63,9%** des néo-diplômés **démarrent leur exercice moins de 2 mois après l'obtention du diplôme** et **35,8%** débutent entre **2 et 6 mois**.

Nous avons souhaité connaître les raisons de ces délais, en proposant un espace d'expression libre facultatif.

Nous avons regroupé les réponses sous plusieurs catégories :

- Envie / besoin de vacances
- Envie d'exercer
- Besoin d'argent
- Se préparer : démarches administratives, déménagement, disponibilité du local...

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

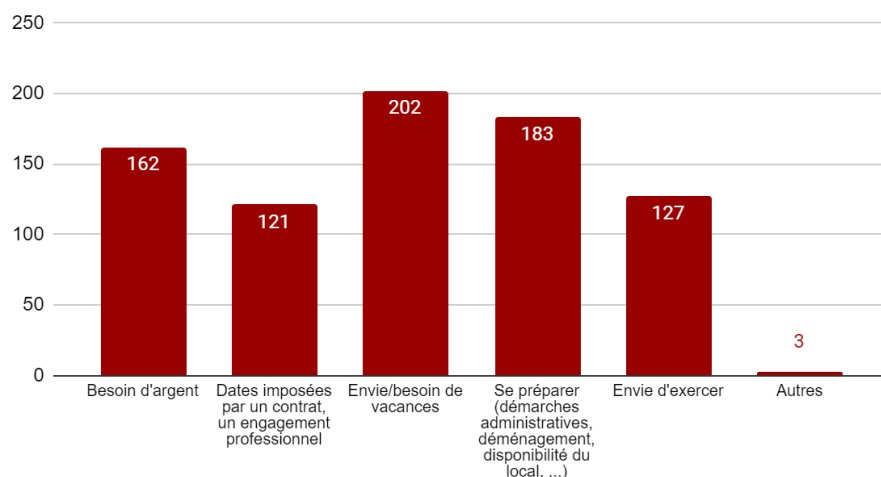
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

- Dates imposées : par un contrat, un engagement professionnel...
- Autre : autre emploi pendant l'été, congé maternité, diverses raisons personnelles

Facteur du délai d'installation



Une majorité des étudiants diplômés, soit 52,1%, déclarent avoir **envie/besoin de vacances**. En effet, beaucoup d'anciens étudiants qualifient les études d'orthophonie « d'éprouvantes » et la cinquième année de « stressante ».

Le **besoin de se préparer aux démarches administratives, au déménagement**, ... est un facteur du délai d'installation pour 183 étudiants, soit **47,2%**. Ce facteur semble plus influent que les années précédentes. En effet, la crise liée à la Covid-19 a obligé les néo-diplômés à reporter certaines de leurs démarches en plus de leur date de diplôme.

Le 3ème facteur le plus cité est le **besoin d'argent**. Après 5 années d'études non rémunérées, les anciens étudiants ressentent un besoin d'autonomie financière et doivent parfois rembourser les prêts contractés pendant leurs études.

Viennent ensuite **l'envie d'exercer** et les **dates imposées** par un contrat ou un engagement autre pris par l'ancien étudiant.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

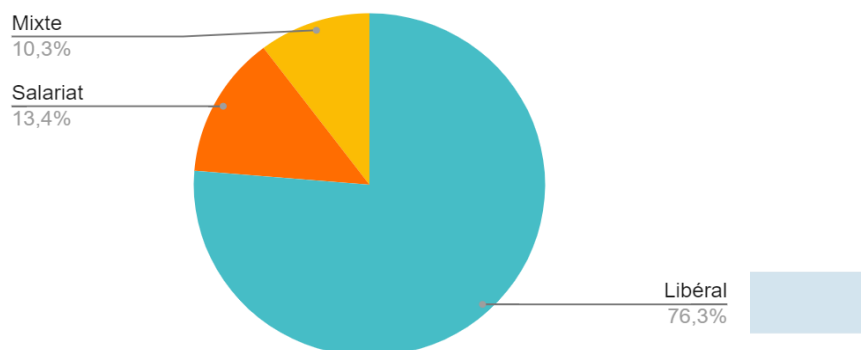
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Mode d'exercice

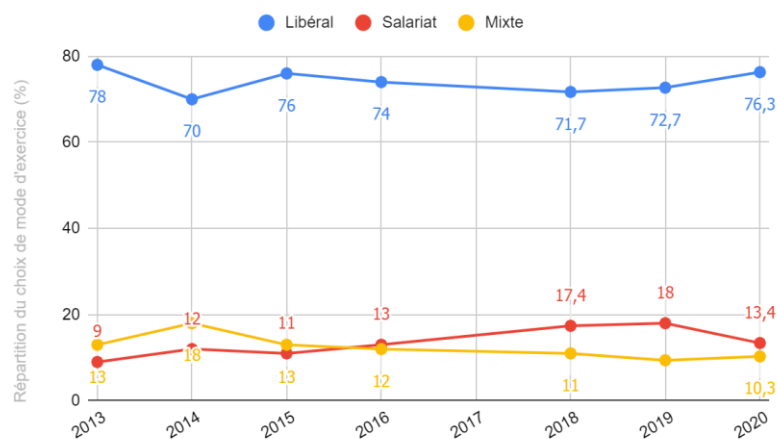
Choix du mode d'exercice

Répartition des néo-diplômés selon le mode d'exercice



On constate que le **libéral** est le mode d'installation le plus largement choisi par les néo-diplômés (76,3%), Viennent ensuite le **salariat**, choisi par 13,4% des néo-diplômés puis le **mixte** pour 10,3% d'entre eux.

Evolution du choix de mode d'exercice chez les néo-diplômés



Depuis 2013, le libéral est le mode d'exercice le plus prisé des néo-diplômés puisque 70% à 80% d'entre eux le choisissent. Bien que l'exercice mixte ait dépassé l'exercice salarié en 2018, les **résultats**

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

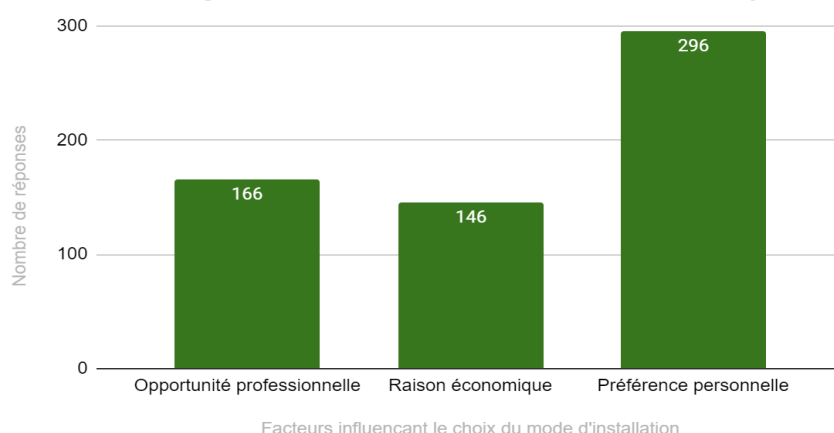
07.63.64.01.11

restent relativement stables et ces deux modes d'exercice paraissent **délaissés** par les nouveaux orthophonistes.

Facteurs influençant le choix du mode d'exercice

Afin de mieux comprendre les raisons des néo-diplômés concernant leur choix de mode d'installation, nous leur avons proposé une question regroupant plusieurs facteurs : opportunité professionnelle, préférence personnelle ou raison économique. Les répondants pouvaient choisir plusieurs propositions. Voici les résultats :

Facteurs influençant le choix du mode d'installation des néo-diplômés



EN ORTHOPHONIE

La **préférence personnelle** est le facteur qui a le plus d'influence sur le mode d'installation des néo-diplômés puisque **296** d'entre eux sur 388 ont choisi cette réponse.

Vient ensuite **l'opportunité professionnelle** : beaucoup d'étudiants trouvent un emploi avant l'obtention de leur diplôme, notamment par le biais des stages.

Enfin, la **raison économique** est citée par **37,6%** des néo-diplômés soit plus d' $\frac{1}{3}$ d'entre eux. Nous avons souhaité savoir si ce critère a été davantage décisif dans le choix d'un mode d'exercice plutôt qu'un autre. Nous avons donc proposé une question pour laquelle chaque néo-diplômé devait évaluer la part de raison économique dans le choix de son mode d'installation. Les réponses obtenues sont les suivantes :

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

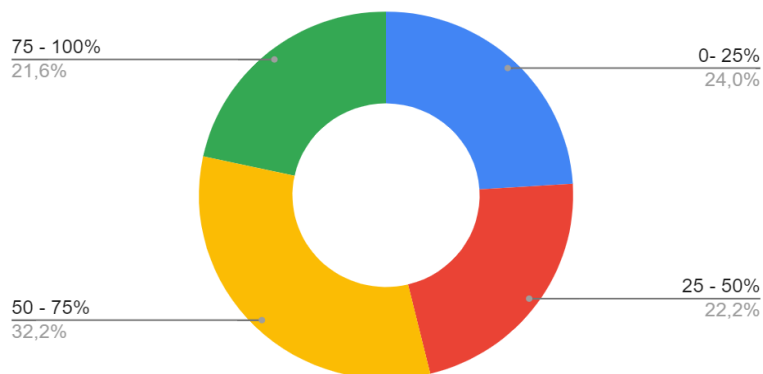
Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

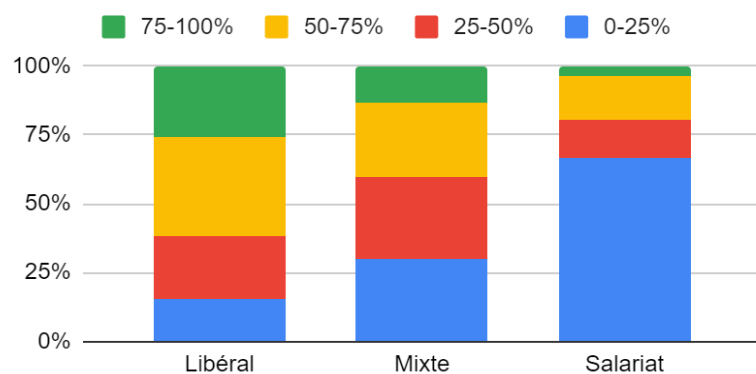
Proportion de raison économique liée au choix du mode d'exercice



On constate que **plus de la moitié des néo-diplômés (53,8%)** estiment que la raison économique a influencé leur choix au moins **à hauteur de 50%**.

Nous avons ensuite voulu savoir si la raison économique était particulièrement liée à un mode d'exercice plutôt qu'à un autre.

Proportion de la raison économique pour chaque mode d'exercice



ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Ainsi, le critère économique a influencé à plus de 50% seulement 19,3% des répondants débutant leur exercice en tant que salariés contre **58,8% de ceux exerçant en libéral**.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

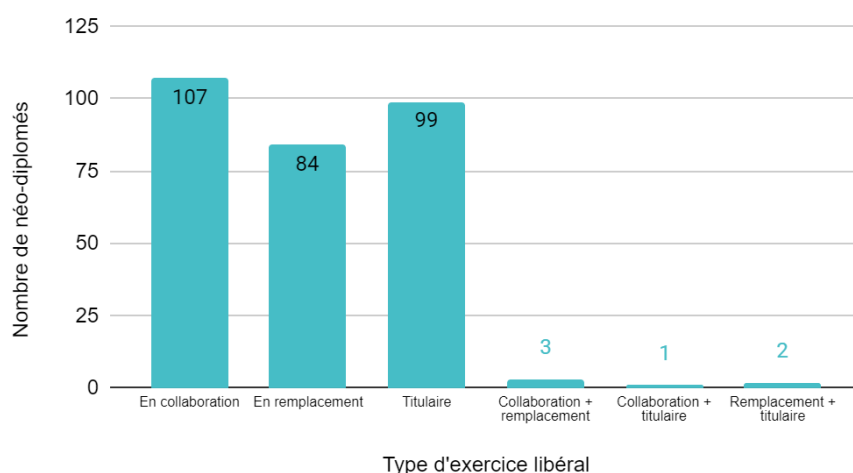
07.63.64.01.11

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux obtenus les années précédentes. En 2018, 43 % des néo-diplômés s'installant en libéral avançaient la raison financière dans le choix du mode d'exercice. En 2015, ils n'étaient que 19 %. La formation était alors de 4 ans. Le passage au grade master (5 ans) a donc rendu l'exercice salarié d'autant moins attractif, et le **facteur économique** a aujourd'hui une **influence majeure** sur le choix d'exercice des néo-diplômés. En effet, en 2020, un orthophoniste salarié débute sa carrière avec un salaire à peine plus élevé que le SMIC. Suite à un décret paru en 2017, la rémunération des orthophonistes salariés est équivalente à celle des professions diplômées à bac +3.

Depuis des années, la profession tout entière se mobilise pour une reconnaissance des compétences des orthophonistes *via* une revalorisation de l'exercice salarié. Les chiffres de 2020 confirment encore que la motivation pécuniaire oriente le choix des néo-diplômés vers l'exercice libéral, alors même que la pénurie d'orthophonistes dans le milieu salarié se ressent de plus en plus.

Précisions sur l'exercice libéral

Type d'exercice libéral



On observe que la **collaboration** est le type d'exercice libéral le plus prisé par les néo-diplômés. Viennent ensuite l'ouverture ou la reprise de cabinet en tant que **titulaire** puis le **remplacement**. Il arrive que

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

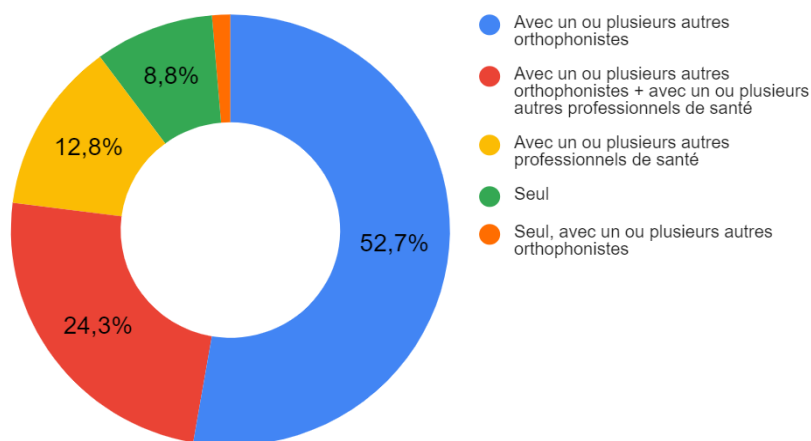
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

certaines orthophonistes exercent dans plusieurs endroits à la fois et aient des statuts différents, ce qui explique pourquoi certaines réponses sont multiples.

Environnement du néo-diplômé en libéral



On observe également qu'au début de leur exercice, un grand nombre de néo-diplômés choisissent de ne pas exercer seul. Ainsi, **77%** des jeunes orthophonistes s'installent **avec au moins un autre orthophoniste** et **12,8%** avec au moins un autre professionnel de santé.

Les données nous montrent également que **59,4%** des néo-diplômés exerçant en libéral se sont **renseignés sur la situation démographique** de leur région d'installation ce qui a permis à 17 d'entre eux, soit 5,7%, de signer un contrat avec l'Assurance maladie d'aide à l'installation en zone très sous-dotée. Cela leur apporte 30 000 euros d'aides répartis sur 5 ans avec certaines contreparties (installation dans la zone, obligation de télétransmission...).

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

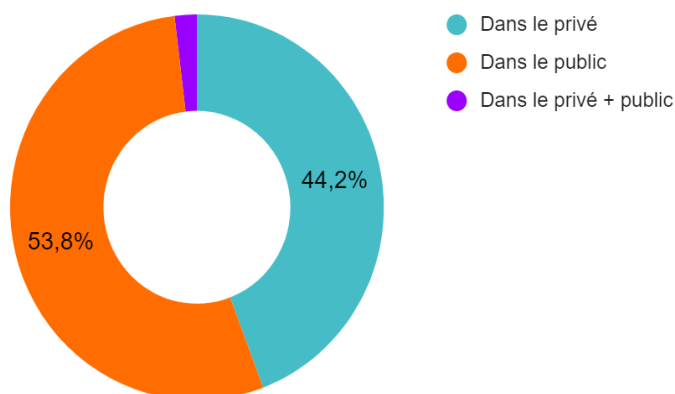
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

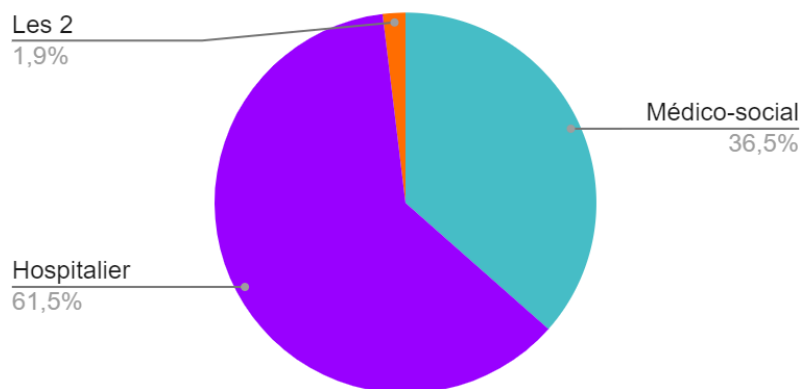
Précisions sur l'exercice salarié

Secteur d'emploi des néo-diplômés salariés



53,8% des néo-diplômés salariés exercent dans le **secteur public**, 44,2% dans le **secteur privé** et 2% sont dans plusieurs établissements à la fois et travaillent donc à la fois dans le public et dans le privé.

Proportion dans les secteurs médico-social et/ou hospitalier



CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

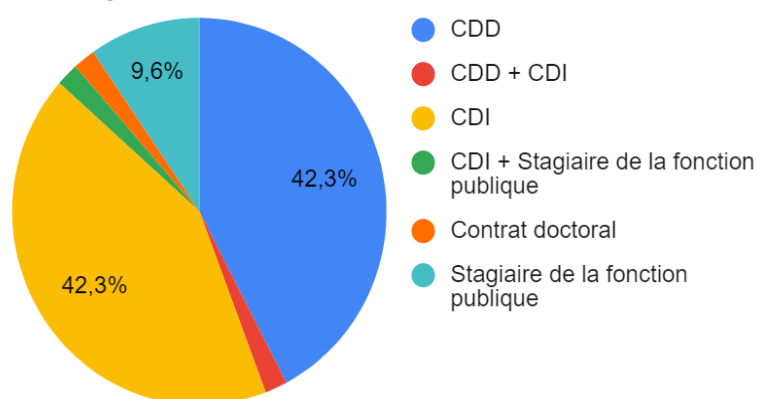
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Au **début de leur exercice professionnel**, les orthophonistes semblent s'orienter davantage vers le **secteur hospitalier**. Ces chiffres sont cependant en contradiction avec la moyenne nationale puisque d'après une enquête réalisée par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) en 2019, sur les 4744 orthophonistes salariés en France, 40 % sont des salariés hospitaliers et 60 % assurent d'autres postes salariés.

Répartition des types de contrats signés par les néo-diplômés salariés



Sur ce graphique, on observe que la **tendance générale** va à la signature de **CDD** ou de **CDI** (42,3% des néo-diplômés salariés pour chacun des deux contrats). Cependant, on remarque que seulement **9,6% des salariés sont stagiaires de la fonction publique**. Ce chiffre apparaît faible au regard du précédent graphique montrant que 61,5% des néo-diplômés salariés se dirigent vers un exercice hospitalier. Cela peut s'expliquer par le fait que nombre d'hôpitaux et cliniques privés recrutent mais également que les établissements publics proposent des postes contractuels plutôt que des postes de titulaire.

Précisions sur l'exercice mixte

Les 40 néo-diplômés qui ont choisi un exercice mixte réalisent en moyenne **41% de leur temps d'exercice** en structure.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

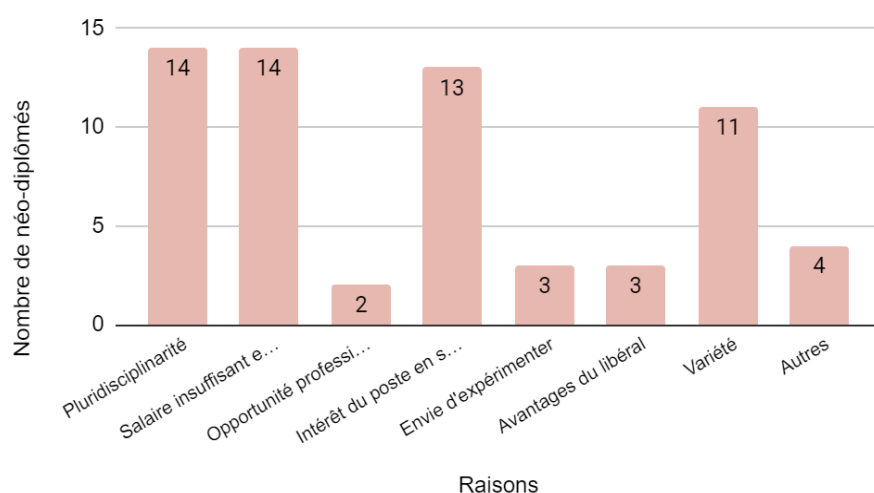
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Nous leur avons demandé, dans un espace d'expression libre, la raison principale pour laquelle ils ont choisi de s'orienter vers l'exercice mixte. Nous avons regroupé leurs réponses en différentes catégories selon leurs thématiques, aboutissant au graphique ci-dessous :

Raisons du choix d'exercice mixte



EN ORTHOPHONIE

Ainsi, la **pluridisciplinarité** qui existe en structure a incité **35%** des néo-diplômés à se diriger vers une structure. Cependant, le **salaire insuffisant** les pousse à compléter leur temps de travail par un exercice mixte. **32,5%** des néo-diplômés mettent en avant l'**intérêt** de leur poste en salariat. **27,5%** ont privilégié l'exercice mixte puisqu'il offre beaucoup de **diversité et de dynamisme en terme d'exercice professionnel**.

Négociation du salaire

Au vu des grilles salariales qui ne placent pas les orthophonistes à la hauteur de leur niveau de diplôme, les syndicats professionnels encouragent depuis des années la négociation de leur salaire à échelle individuelle. Cette année, nous avons cherché à estimer la proportion de néo-diplômés ayant essayé de

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

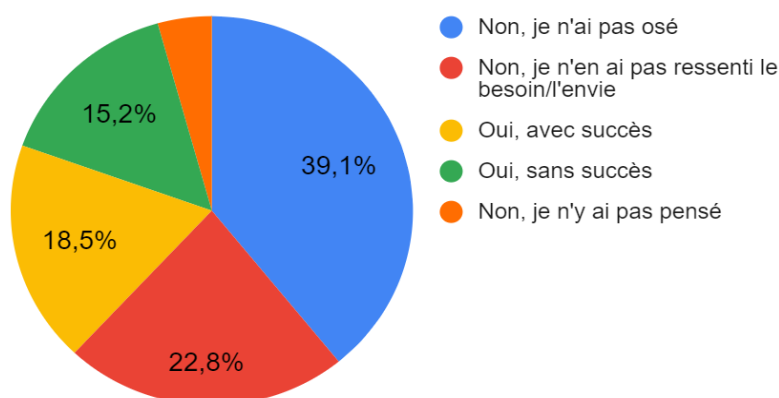
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

négoier leur salaire dans la structure hospitalière et/ou médico-sociale l'accueillant. Les résultats sont présents dans le graphique ci-dessous :

Négociation du salaire pour les néo-diplômés exerçant en salariat ou en mixte



95,6% des néo-diplômés salariés **ont pensé** à la possibilité de négocier leur salaire. Cependant **39,1%** **n'ont pas osé** tandis que **33,7%** **ont essayé**. Parmi eux, seulement **18,5%** y parviennent avec **succès**.

On peut donc conclure qu'il est important de poursuivre la sensibilisation des étudiants quant à la négociation du salaire. Cependant, cette solution ne peut demeurer pérenne puisqu'elle ne permet pas, ou très rarement, d'obtenir un salaire équivalent au niveau d'études de l'orthophoniste. Il est donc primordial qu'une réelle revalorisation salariale ait lieu afin de permettre une homogénéité salariale sur tous les territoires et ainsi permettre aux orthophonistes de choisir sereinement leur mode d'exercice, sans se préoccuper de l'aspect financier.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

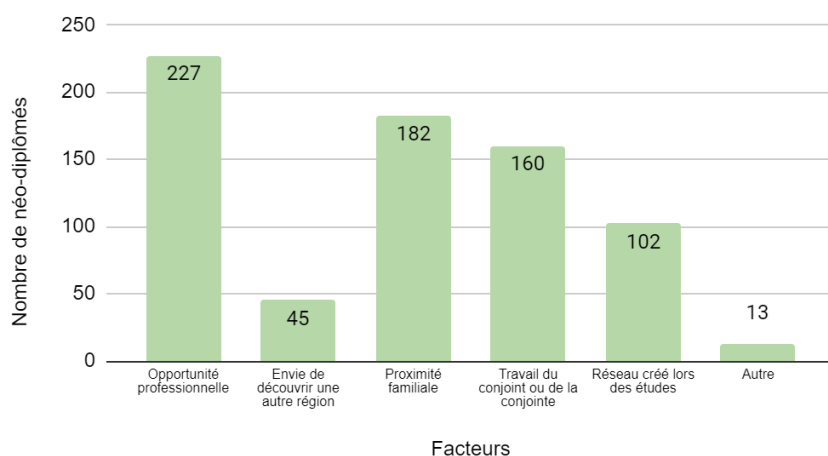
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Lieu d'installation

Choix du lieu d'installation

Facteurs liés au choix du lieu d'installation



Lorsque l'on demande aux étudiants ce qui a été déterminant dans le choix de leur lieu d'installation, plus de la moitié (58,5%) évoquent une **opportunité professionnelle**. Viennent ensuite la **proximité familiale** et le **lieu de travail du conjoint ou de la conjointe** qui concernent respectivement **46,9%** et **41,2%** des néo-diplômés qui ont un emploi. Ensuite environ **¼** d'entre eux ont choisi leur lieu d'installation en fonction du **réseau créé lors de leurs études**. Cela renforce le fait que les stages ont une influence sur l'installation des nouveaux orthophonistes. Enfin, 11,6% ont envie de découvrir une autre région.

Lien entre le département d'origine et le lieu d'installation

Cette année, **35,8%** des néo-diplômés sont retournés dans leur département d'origine pour s'installer, qu'il corresponde ou non à leur département d'études.

Le département d'origine a donc une influence sur le lieu d'installation.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Lien entre le lieu d'études et le département d'installation

CFUO	Nombre de répondants	Nombre d'étudiants installés dans le département d'études	Taux d'étudiants installés dans leur département d'études
Amiens	16	3	18,8
Besançon	11	3	27,3
Bordeaux	12	8	66,7
Caen	23	7	30,4
Lille	33	9	27,3
Limoges	12	6	50
Lyon	53	30	56,6
Marseille	18	10	55,6
Montpellier	23	13	56,5
Nancy	23	9	39,1
Nantes	21	13	61,9
Nice	19	8	42,1
Paris	67	20	29,9
Poitiers	6	1	16,7
Rouen	16	3	18,8
Strasbourg	25	9	36
Toulouse	22	10	45,5
Tours	24	3	12,5
TOTAL	424	165	38,9

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

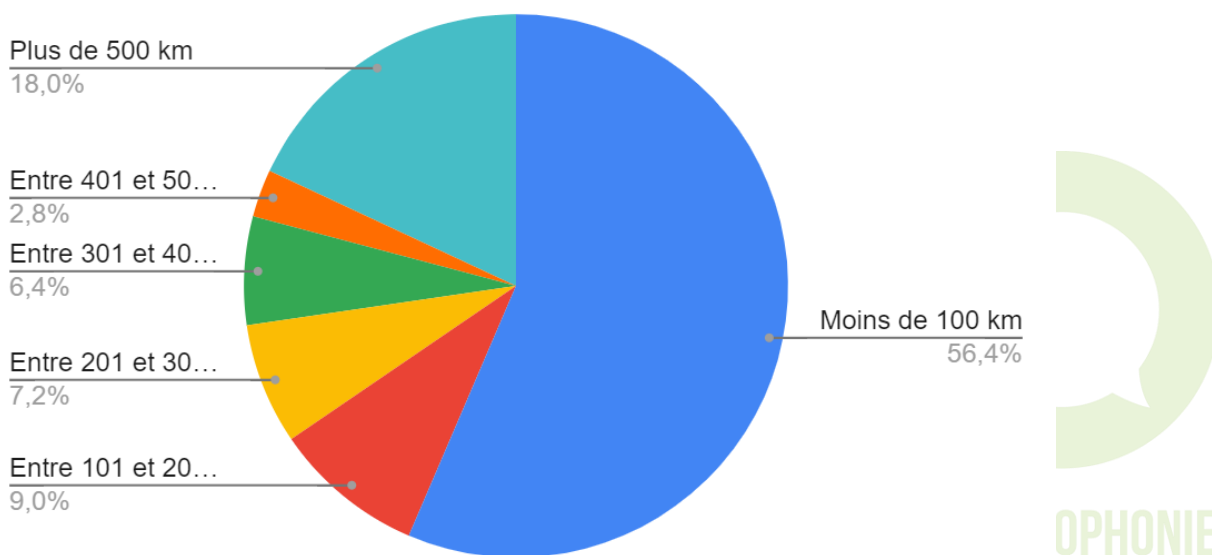
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

D'après les résultats de l'enquête, **38,9% des néo-diplômés s'installent dans le département de leur CFUO**, qu'il corresponde ou non à leur département d'origine. Ce chiffre, stable depuis plusieurs années, démontre l'influence du lieu d'études sur le lieu d'installation.

Distance entre le CFUO et le lieu d'installation



43,4% de néo-diplômés vont s'installer à **plus de 100 Km** de leur CFUO, contre **56,4%** de néo-diplômés qui s'installent à **moins de 100 Km** de leur lieu de formation. Ce résultat est à mettre en lien avec le nombre d'étudiants retournant dans leur région d'origine.

Il serait intéressant de réutiliser ces chiffres dans quelques années. En effet, un nouveau modèle d'accès aux études d'orthophonie a vu le jour en 2020. Les étudiants ne sont plus amenés à passer un examen d'aptitudes pour chaque CFUO de France dans lesquels ils souhaitent postuler, mais candidatent désormais pour des regroupements géographiques de CFUO. De plus, les données obtenues via le questionnaire "Etudiantes et Etudiants de 1ère année, qui êtes vous ?" nous montrent que 50% des étudiants issus de la première promotion admise par Parcoursup se déplacent à moins de 300 Km de leur lieu d'origine. Cela pourrait être pertinent de comparer le lieu d'installation de ces futurs orthophonistes ainsi que leur département d'origine

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

afin de déterminer si cette nouvelle sélection aura un impact sur les déplacements géographiques des étudiants et néo-diplômés.

Influence des CFUO à effectuer des stages dans la région de formation

	Taux d'étudiants estimant que le CF les incite à réaliser leur stage dans la région d'études	Taux d'étudiants s'installant dans le département d'études	Taux d'étudiants s'installant dans le département d'études au national
Besançon	90,90%	27,30%	38,90%
Marseille	88,90%	55,60%	

Nous nous sommes posé la question d'une éventuelle influence sur le lieu d'installation en fonction de l'incitation des CFUO à effectuer les stages dans la région d'études. Pour cela, nous avons sélectionné les CFUO pour lesquels plus de 80 % des répondants jugeaient que leur CFUO les avait incités à rester dans la région pour effectuer leurs stages. 2 CFUO répondent à ce critère : Besançon et Marseille.

Concernant Besançon, l'incitation du CFUO à réaliser des stages dans la région ne semble pas avoir d'impact sur l'installation des étudiants puisque 27,30% des étudiants bisontins s'installent dans le département de leur CFUO contre **38,90% au national**.

Au contraire, pour Marseille, cette incitation semble avoir une influence puisque 55,60% des diplômés du CFUO de Marseille s'installent dans les Bouches-du-Rhône. On remarque que 7 étudiants marseillais sur 10 répondants s'installant dans la région, soit 70% d'entre eux ont choisi cette région en partie pour le « réseau créé lors des études ». Cependant, cette influence est à nuancer par le pourcentage d'étudiants issus de cette région qui choisissent de s'y installer (40 % des répondants du CFUO de Marseille), et par l'attractivité importante de la région PACA.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

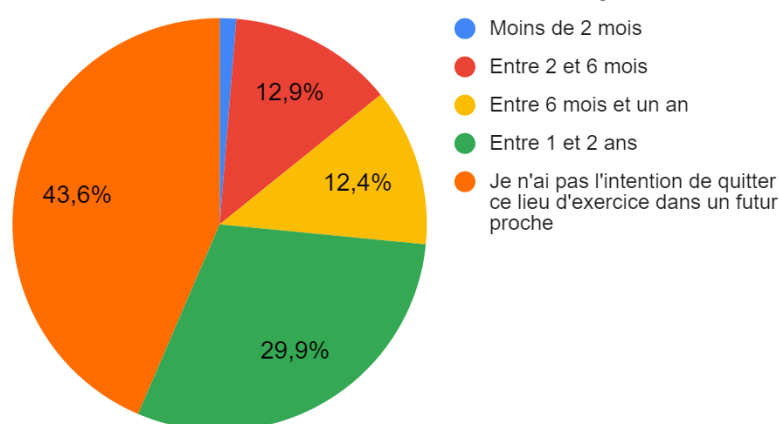
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

On ne peut donc pas affirmer avec certitude que l'incitation à effectuer ses stages dans la région de son CFUO influence l'installation.

Durée du premier emploi

Durée estimée de l'exercice actuel des néo-diplômés



Sur ce graphique, on constate que **plus de la moitié des néo-diplômés (56,4%)** envisagent de quitter leur premier emploi dans un futur proche (moins de 2 ans). Ainsi, **29,9%** pensent quitter cet emploi dans les 1 et 2 ans suivant le début d'exercice, 12,4% entre 6 mois et 1 an puis 12,9% entre 2 et 6 mois. Ces chiffres sont à mettre en lien avec le nombre de néo-diplômés salariés qui sont embauchés en CDD (22) et le nombre de néo-diplômés libéraux qui choisissent d'effectuer un remplacement (84). Cela représente 27,3% des anciens étudiants ayant trouvé un emploi, soit plus de la moitié des néo-diplômés qui envisagent de quitter leur premier emploi dans les 2 années suivant le début de leur exercice.

La durée du premier emploi est donc souvent restreinte.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

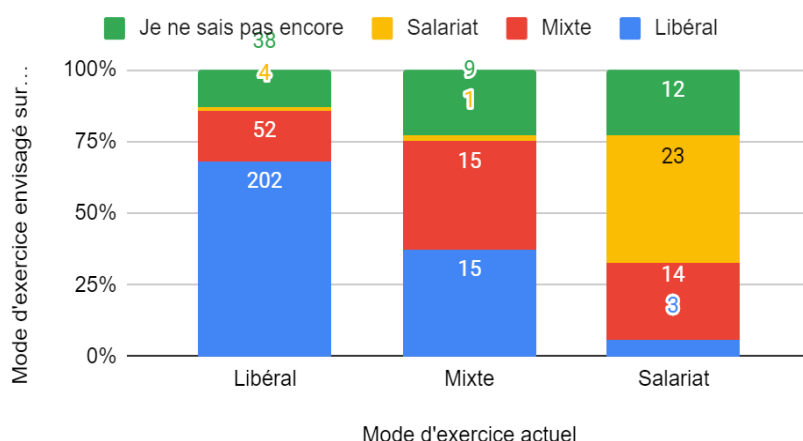
VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

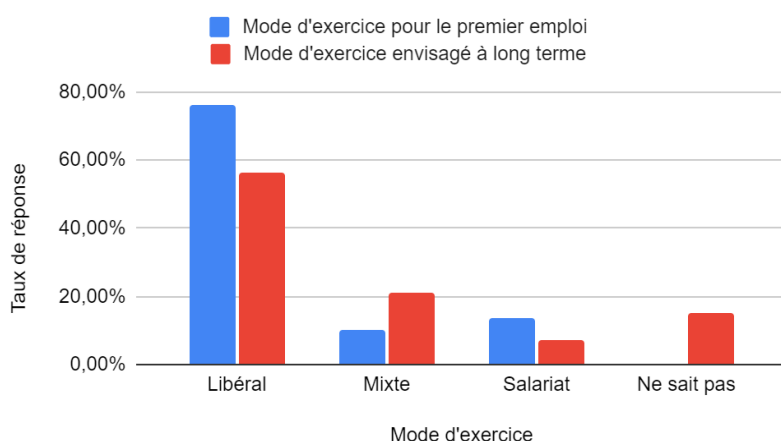
07.63.64.01.11

Exercice à long terme

Mode d'exercice envisagé à long terme en fonction du mode d'exercice actuel des néo-diplômés



Mode d'exercice envisagé à court terme et à long terme



De nouveau, on observe une **nette prédominance pour le libéral** (56,2%), même si elle est moins flagrante que pour le mode d'exercice à court terme (76,3%). L'exercice **mixte** subit une **augmentation** de 10 points puisque 20,9% des néo-diplômés l'envisagent sur le long terme contre 10,3% en premier emploi. Enfin, le **salarial** est encore une fois **délaissé** puisque seuls 7,2% des néo-diplômés l'envisagent sur le long terme.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

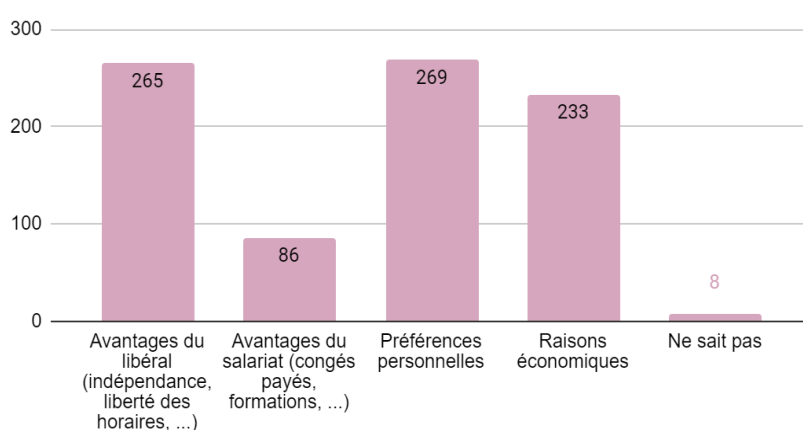
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Enfin 15,2% des néo-diplômés ont eu des difficultés pour se projeter dans le futur et n'ont pas émis d'avis sur cette question.

Nous avons questionné les néo-diplômés sur la raison de leur choix d'exercice à long terme. Les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses. Voici les résultats :

Raisons du choix du mode d'exercice à long terme estimé



Raisons du choix du mode d'exercice



Les **préférences personnelles** sont encore la raison la plus priorisée par les néo-diplômés puisque 265 l'ont sélectionnée, soit **69,3%**. Ce chiffre est positif puisqu'il indique que la majeure partie des néo-diplômés choisit son mode d'exercice selon ses goûts. Cependant, les **avantages du libéral** tels que l'indépendance ou la liberté des horaires, sont aussi sélectionnés par une grande partie des anciens étudiants (**68,3%**) tandis que 86 choisissent le salariat pour ses avantages tels que les congés payés, les formations, De plus, on remarque également que 233 étudiants soit **60%**, envisagent leur mode d'exercice pour des **raisons économiques**.

La mise en lien des différentes observations effectuées sur le choix de mode d'installation à long terme ne peut que nous alerter quant à l'avenir de l'orthophonie en salariat : les néo-diplômés sont déjà une minorité à s'y rendre en début de carrière, et très peu d'entre eux estiment pouvoir y exercer durant l'entièreté de celle-ci, basculant ainsi sur du mixte ou du libéral, pour des raisons au moins en partie économiques. Des

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

mesures sont donc nécessaires afin d'augmenter l'attractivité à long terme du mode d'exercice salarié en orthophonie.

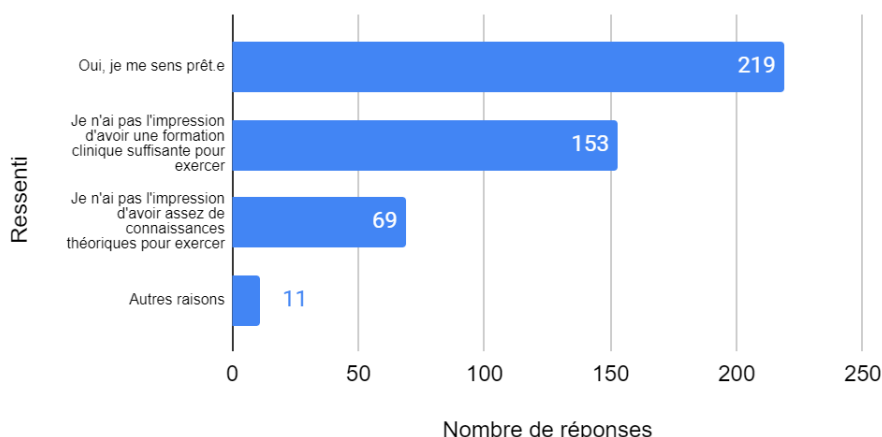
Retour sur la formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste

La promotion diplômée en 2020 est la 3ème depuis que les études sont passées de 4 à 5 ans (2013). La maquette étant encore très jeune, nous avons souhaité avoir un retour des néo-diplômés sur leur cursus.

Sentiment d'être prêt à exercer à l'issue de la formation initiale

Nous avons d'abord questionné les néo-diplômés afin de savoir s'ils se sentaient prêts à débiter leur exercice professionnel à l'issue de leurs 5 années d'études. Les répondants pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

Ressenti des néo-diplômés quant au début de leur vie professionnelle



51,7% des néo-diplômés émettent un avis positif quant à leur sentiment d'être prêt à exercer. Ce résultat chute de 14 points par rapport à **2019 (65,9%)**. Cependant, il est à mettre en relation avec la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, la fermeture des universités ainsi que le confinement n'ont pas permis aux 5ème année de terminer leur cursus comme prévu. Les enseignements théoriques ont dû être adaptés très rapidement, voire annulés pour certains. De plus, les derniers stages cliniques du cursus ont également été annulés. Nombre de néo-diplômés ont exprimé leur crainte par rapport à cette fin d'année et à l'arrêt des

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

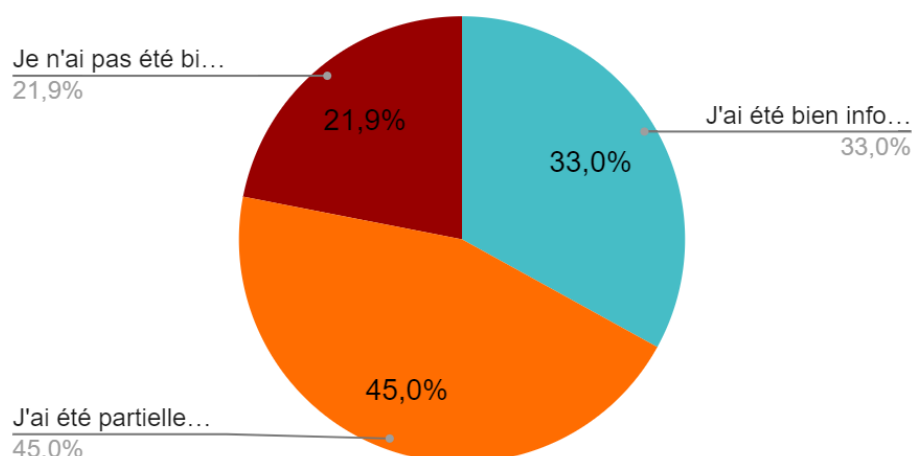
07.63.64.01.11

stages dans l'espace d'expression libre en remettant notamment en cause leur « légitimité » et en insistant sur un « manque de confiance ».

Ainsi, **36,1%** des néo-diplômés ont estimé que leur **formation clinique était insuffisante** et 16,3% ont l'impression de ne pas avoir assez de connaissances théoriques pour exercer.

Préparation face aux démarches administratives liées à l'installation

Préparation aux démarches administratives liées à l'installation



D'après ce graphique, seulement $\frac{1}{3}$ des néo-diplômés se sentent préparés pour entreprendre les **démarches administratives liées à l'installation**. Aussi, **21,9%** estiment **ne pas être prêts du tout**. Ce chiffre subit une nette augmentation par rapport à 2019. En effet, la plupart des CFUO intègrent des interventions liées à l'installation et aux démarches parmi les enseignements dispensés. La fermeture des universités ainsi que l'arrêt des stages peuvent donc expliquer en partie cette hausse.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

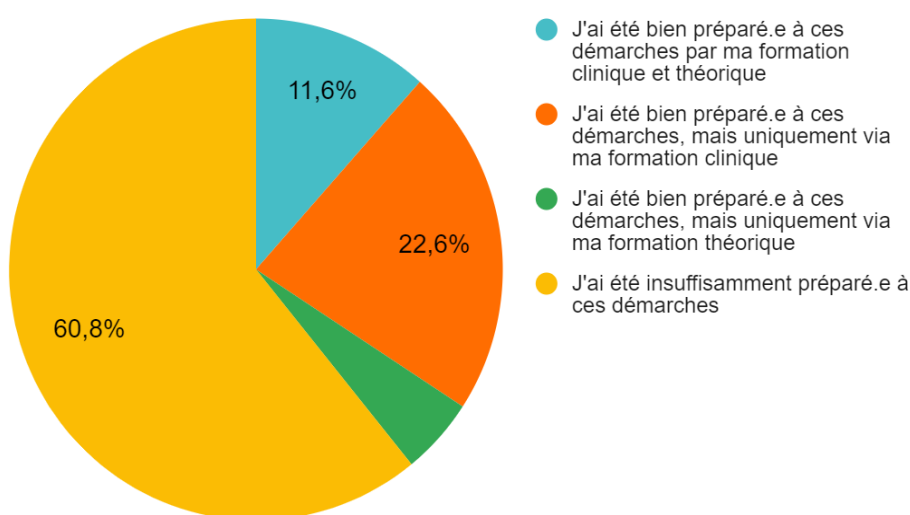
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Préparation face aux démarches quotidiennes liées à l'exercice de l'orthophonie

La profession d'orthophoniste est composée d'une partie administrative assez importante notamment en libéral (demandes d'accord préalables, gestion des charges, relation avec différentes composantes telles que l'URSSAF, la CARPIMKO, ...). Nous avons donc demandé aux néo-diplômés s'ils se sentaient prêts à assumer ces démarches nécessaires à leur exercice.

Préparation aux démarches liées à la profession d'orthophoniste



60,8% des étudiants estiment **ne pas avoir été suffisamment préparés** à ces démarches. En **2019**, ils étaient **53,2%**. Ces résultats vont dans le même sens que le sentiment général vis-à-vis de la préparation à débiter son exercice et de la préparation face aux démarches liées à l'installation. Cette hausse peut donc en partie être expliquée par la crise sanitaire.

Toutefois, même si la crise de la Covid-19 a une influence sur ces résultats, elle n'en est pas la seule raison. En effet, il ressort, dans les espaces d'expression libre, que beaucoup de CFUO ne dispensent pas une formation suffisante concernant ces démarches. Une majorité des néo-diplômés constatent que les temps de formation dont ils ont disposé ont majoritairement été réalisés via les partenaires de la FNEO et des associations locales. D'autres estiment avoir été partiellement informés des démarches, via un intervenant extérieur, un séminaire trop court, ou quelques heures éparses de formation théorique. De nombreux

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

commentaires témoignent d'une volonté des étudiants de 5ème année de recevoir une véritable formation sur les démarches administratives et celles liées à l'installation suite à l'obtention du Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO).

Ainsi, ces résultats nous suggèrent qu'il serait intéressant de renforcer la formation théorique concernant les démarches administratives quotidiennes du métier d'orthophoniste. Cela pourrait se faire *via* l'Unité d'Enseignements (UE) 11 : Séminaires Professionnels, ou encore *via* la création d'une UE dédiée aux démarches administratives liées à la profession d'orthophoniste et à l'installation au sein du module 8 d'UE nommé "compétences transversales".

Préparation à la prise en charge des grands domaines de pathologies

Nous avons ensuite voulu savoir à quel point les néo-diplômés se sentent prêts à prendre en charge des patients relevant des différents domaines du champ de compétences des orthophonistes. Pour cela, nous leur avons demandé d'évaluer, sur une échelle de 1 à 10, à quel point ils se sentent prêts à exercer dans 10 domaines sur lesquels leur formation a porté, 1 étant le sentiment de ne pas du tout être prêt, et 10 étant celui d'être totalement prêt.

Certains des champs de compétences évalués sont, dans le référentiel d'activité des orthophonistes, dans le même domaine ; toutefois, il nous a semblé important de les tester séparément dans la mesure où ils font partie de différentes UE dans la formation initiale des orthophonistes. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Domaine étudié	Valeur médiane des réponses des étudiants diplômés en 2020 sur le sentiment d'être prêt à exercer
Communication et langage oral	7
Langage écrit, graphisme et écriture	7

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Cognition mathématique	4
Trouble de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales	5
Phonation et déglutition	6
Troubles de la fluence	5
Aphasiologie	7
Pathologies neuro-dégénératives	7
Audition	5
Handicap	5

D'après ces résultats, on constate que les néo-diplômés se sentent le mieux formés dans le domaine de la communication et du langage oral, du langage écrit et du graphisme, de l'aphasiologie et des pathologies neuro-dégénératives. La médiane pour ces 4 domaines de pathologie est de **7**. Cela signifie que la moitié des néo-diplômés a répondu en mettant une note inférieure tandis que l'autre moitié a mis une note supérieure. La médiane pour le domaine de la phonation et déglutition est de 6. Viennent ensuite les domaines de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales, des troubles de la fluence, de l'audition et du handicap qui ont tous une médiane de 5. Enfin, la cognition mathématique a une médiane de 4.

Le fait de se sentir prêt à prendre en charge un certain domaine ne semble pas être lié au volume d'heures d'enseignement dispensées dans les CFUO. En effet, si l'on compare le domaine des pathologies neurodégénératives à celui de la cognition mathématique, il apparaît que le second est enseigné en 140h, tandis que le premier l'est en 80h. Les troubles de la fluence ne sont étudiés qu'à partir de la 5ème année d'études. Cela peut expliquer pourquoi les néo-diplômés ne se sentent pas à l'aise avec cette pathologie. Afin de permettre aux étudiants de se sentir à l'aise avec la prise en charge de ces troubles, une réflexion pourrait donc être menée sur la temporalité à laquelle les UE concernées sont dispensées.

Nous avons également laissé un espace d'expression libre. Beaucoup d'étudiants soulignent le fait que le nombre d'heures d'enseignements sur la sémiologie et l'étiologie des pathologies est important en

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

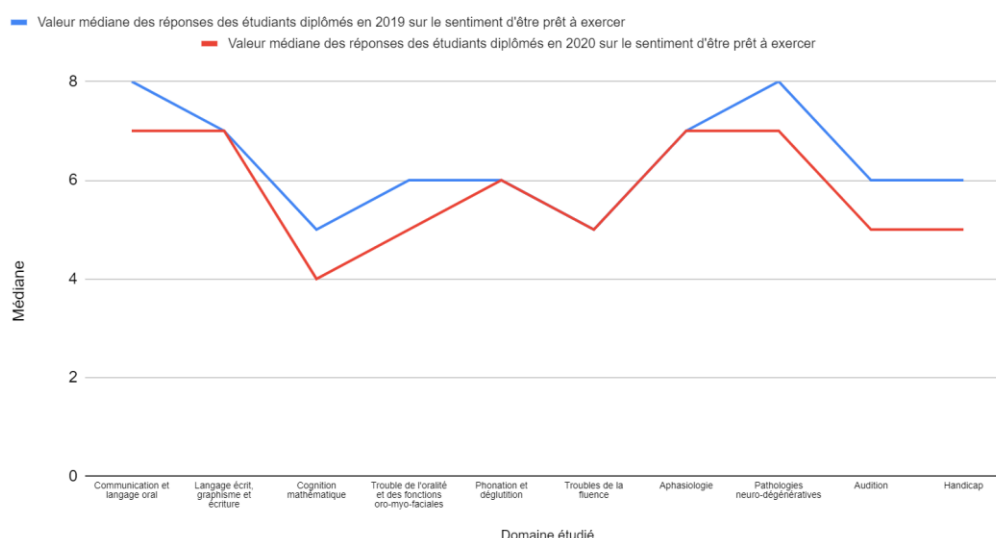
Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

comparaison du volume horaire dédié à la prise en charge. Selon eux, le sentiment d'être prêt ou non à prendre en charge un domaine de pathologies est fortement lié aux stages. Cela peut expliquer le fait que le langage oral, le langage écrit, l'aphasiologie et les pathologies neuro-dégénératives soient les pathologies les mieux maîtrisées par les néo-diplômés. En effet, ce sont les pathologies les plus fréquemment rencontrées lors de stages en cabinet libéral.

De plus, à la lumière des résultats concernant les démarches administratives, nous avons comparé le sentiment d'être prêt à prendre en charge ces différents domaines de pathologie des étudiants diplômés en 2019 à ceux diplômés en 2020.

Valeurs médianes des néo-diplômés 2019 et 2020 sur leur sentiment d'être prêt à exercer selon le domaine étudié



Les résultats obtenus cette année sont globalement plus bas que ceux obtenus en 2019. Cela permet de souligner l'importance de maintenir une continuité pédagogique dans le contexte de crise actuelle. Même si les cours en présentiel sont préférables pour tous, il est nécessaire de s'adapter à cette situation exceptionnelle en proposant un modèle hybride permettant aux étudiants confinés de pouvoir se former le mieux possible tout en garantissant la sécurité d'autrui.

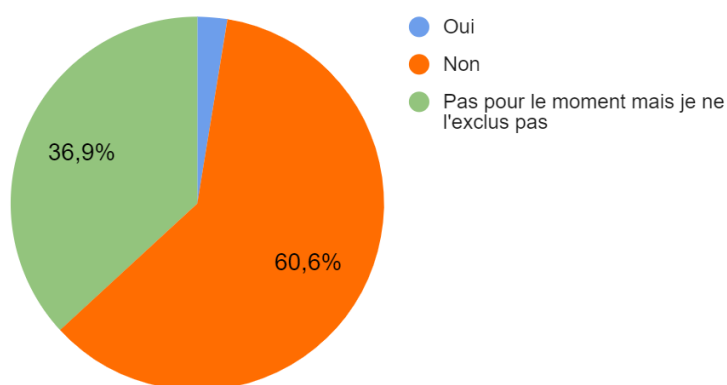
CONTACTS

Emma BRETON
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Juliette HULINE
VP Perspectives professionnelles
Perspectivespro.fneo@gmail.com
07.63.64.01.11

Orientation vers la recherche

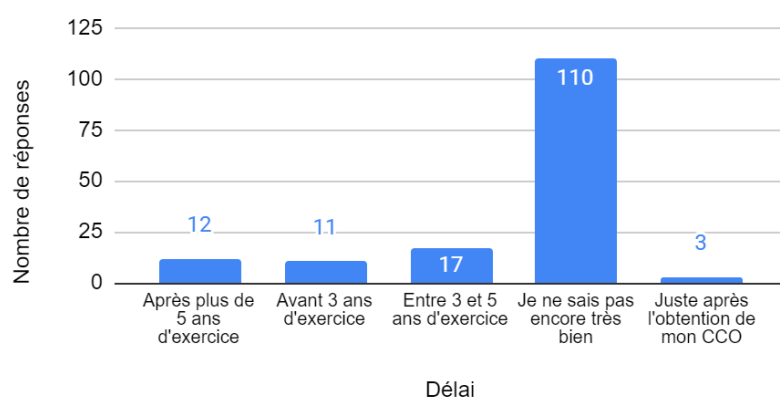
Nombre de néo-diplômés qui envisagent de s'orienter vers la recherche



En 2020, 60,6% des 388 néo-diplômés qui ont déclaré avoir trouvé un emploi n'envisagent pas de se lancer dans la recherche. Ce chiffre a légèrement augmenté depuis 2019 (51,3%). Cependant, nous ne pouvons pas conclure que les étudiants sont moins intéressés par la recherche puisque ce n'est que la 2ème année que nous les questionnons à ce sujet.

Par ailleurs, 36,9% des néo-diplômés n'excluent pas de faire de la recherche un jour.

Délai entre l'obtention du CCO et le début de la recherche



CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

D'après ce graphique, nous pouvons constater que seuls 3 néo-diplômés effectuent de la recherche dès l'obtention de leur Certificat de capacité d'orthophoniste (CCO). 40 néo-diplômés, soit environ 1% de ceux ayant trouvé un emploi, envisagent de faire de la recherche dans les 5 ans suivant le début de leur exercice. Les domaines envisagés sont variés et peuvent concerner : la neurologie, l'oralité, l'ORL, les sciences du langage, la psychologie, le handicap, ...

Nous souhaitons attirer l'attention sur l'absence de CNU orthophonie. La création de ce dernier pourrait avoir un impact positif sur le nombre de néo-diplômés souhaitant s'orienter vers la recherche.



CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Conclusion

Cette année encore, la synthèse de l'enquête annuelle des néo-diplômés démontre la légitimité et l'importance des revendications portées par les différents acteurs de l'orthophonie, qu'ils soient étudiants ou professionnels. En effet, les raisons économiques ont poussé plus de la moitié des néo-diplômés à s'installer en libéral. Rappelons que l'exercice salarié, du fait d'une rémunération peu attractive, est délaissé. En plus d'impacter la prise en soin des patients, cette désertification des établissements de santé a un effet délétère sur la formation. Les lieux de stage se font rares et il n'y a plus assez d'intervenants issus de ces structures pour assurer une formation de qualité aux étudiants. La formation ainsi que la profession entrent alors dans un cercle vicieux car sans terrains de stage au sein de ces structures et sans intervenants salariés prêts à enseigner, de moins en moins de futurs orthophonistes se projettent dans le secteur salarié. À l'heure d'une crise généralisée du milieu hospitalier, mais également parce que notre profession est considérée comme étant sous tension, il est urgent de **reconnaître les compétences des orthophonistes**. Une rémunération équivalente à celle d'un niveau bac +3 n'est pas suffisante. Les orthophonistes attendent une rémunération à la hauteur de leur niveau d'études et de compétences. Une revalorisation salariale est la seule mesure permettant de résoudre cette situation.

Par ailleurs, **l'influence des stages** sur le lieu d'installation des néo-diplômés a encore une fois été démontrée. En effet, environ ¼ des étudiants a trouvé un emploi à la suite d'un stage. La FNEO maintient donc sa position en faveur d'une **indemnisation nationale des frais kilométriques pour les stages**. Chaque étudiant doit pouvoir aller en stage où il le souhaite sans être freiné par des frais de déplacement trop importants.

Aucun lien entre l'obligation d'effectuer ces stages dans la région du CF et le nombre de néo-diplômés s'installant dans leur région d'études n'ayant pu être démontré, il est important de rappeler que la liberté géographique de choix des stages doit être préservée et développée.

De plus, cette année, un point de vigilance tout particulier sera à porter sur le **maintien d'une continuité pédagogique** pour tous les étudiants en orthophonie. Le contexte de crise sanitaire empêche parfois le bon déroulé des cours et nombre d'étudiants se voient confinés chez eux. Des solutions alternatives doivent être proposées afin de permettre aux étudiants de continuer à se former dans de bonnes conditions tout en œuvrant pour la sécurité d'autrui dans un contexte de santé publique. La FNEO refuse que les générations actuelles d'étudiants soient délaissées au prétexte de ne pouvoir assurer des enseignements normalement.

CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11

Enfin, malgré la situation actuelle, nombre de néo-diplômés ne se sentent pas suffisamment formés quant aux démarches administratives. Des pistes d'amélioration de la formation sont à proposer : intégrer davantage la préparation aux démarches administratives aux enseignements et dédier les travaux dirigés à la mise en pratique des enseignements théoriques.



CONTACTS

Emma BRETON

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

06.99.63.01.11

Juliette HULINE

VP Perspectives professionnelles

Perspectivespro.fneo@gmail.com

07.63.64.01.11